



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1988

Yaoundé, le 29 février 2024

CIRCULAIRE N° ¹⁸ / FCF/SG/DDF/DC/ACT1/ACCNI/2024

A l'attention de :

- *Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs affiliés aux Championnats Professionnels Mtn Elite Two.*

Objet : Liste des joueurs autorisés à prendre part aux Play-Offs Mtn Elite 2024.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions réglementaires, nous avons l'honneur de vous demander de nous transmettre par correspondance via le service courrier de la Fecafoot ou par adresse mail du Secrétariat Général (sgoffice@fecafoot.org) au plus tard le **04 mars 2024 à 15 heures 30 minutes**, la liste des membres de votre équipe autorisés à prendre part aux Play-offs Mtn Elite 2024.

Elle sera composée de **35 joueurs maximums** et d'au moins **5 membres du staff technique** à savoir (entraîneur principal, entraîneur adjoint, entraîneur de gardien, kinésithérapeute, team press, médecin du club/soigneur) selon le modèle de la liste en pièce jointe.

NB : le dossard du joueur indiqué sur la liste transmise devra être respecté durant toute la compétition sous peine de sanctions.

Nous attachons du prix au respect scrupuleux des présentes prescriptions ci-dessus.

Pièce jointe :

- Modèle liste

LE SECRETAIRE GENERAL



Blaise DJOUNANG



NOM DU CLUB			
JOUEURS			
N°	NUMERO DE LICENCE	NOMS ET PRENOMS DU JOUEUR	DOSSARD
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
STAFF TECHNIQUE			
N°	NUMERO DE LICENCE	NOMS ET PRENOMS DE L'ENCADREUR	QUALITE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			

Fait le, _____ à _____

SIGNATURE ET CACHET DU CLUB